

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
TENUE AU 102, RUE DE LA FABRIQUE
LE 23 MARS 2022**

Sont présents:

Mesdames Nathalie Delmaire, Mélina Le Blanc, messieurs, Réal Déry, Alain Durand, siégeant sous la présidence de monsieur Alain Desrosiers.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

Sont absents;

Messieurs John Bradley et Denis Huberdeau

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Nathalie Delmaire monsieur Réal Déry et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

ACCEPTATION DU RAPPORT DU 16 FÉVRIER 2022

Il est proposé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que le rapport du 16 février 2022 soit accepté tel que rédigé.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021

Il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que le rapport annuel 2021 est accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. RÉMI GAUDETTE
AGRANDISSEMENT; LOT 5 311 836**

Considérant la demande de monsieur Rémi Gaudette relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 311 836 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Il est proposé par monsieur Alain Durand et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

**P.I.I.A. YANICK GAUVIN
NOUVELLE CONSTRUCTION ; LOT 5 311 380**

Considérant la demande de monsieur Yanick Gauvin relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 311 380 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que le plan corrigé respecte le critère no.3 d) de l'article 33 du règlement sur les P.I.I.A, actuellement en vigueur concernant l'harmonisation des ouvertures.

Il est proposé par madame Mélina Le Blanc et unanimement résolu que le comité est favorable à la demande et recommande son acceptation.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Alain Durand et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 21h00

Yvon Tardy
Secrétaire du comité et
Directeur des services techniques

Alain Desrosiers
Président du comité
Consultatif d'urbanisme